

<p style="text-align: center;">PROCES – VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du mardi 29 avril 2014</p>

Membres excusés :

M. MEYNARD Philippe remplacé par M. WILSIUS
Mme FACHE Hélène
M. QUEILLE Michel
Mme SOURBES Nathalie
Mme VILTET Valérie

Membres absents :

Mme DE SANTI Isabelle
Mme LE CORRE Jennifer
Mme PROVINCE Laurence
M. BESSE Maël
M. BERGAMIN Jérémy
ROBERT Candide

Membres présents : 17

Quorum : 15

ORDRE DU JOUR

- ✓ Adoption de l'ordre du jour et désignation d'un secrétaire,
- ✓ Adoption du compte-rendu du C.A. du 18 mars 2014,
- ✓ Compte Financier 2013,
- ✓ Sorties d'Inventaire,
- ✓ Conventions,
- ✓ Admission en non-valeur,
- ✓ Prélèvement sur Réserves,
- ✓ Forfait Prêt camion,
- ✓ Questions diverses
- ✓

Président : Mme LAZCANO Brigitte, Proviseur

Secrétaire : Mme LAZCANO Brigitte, Proviseur

Le Secrétaire :	Le Président :

Le quorum étant atteint, Mme Le Proviseur ouvre la séance à 17h35, et après avoir présenté M. Bonjeovannie l'Agent Comptable et Mme Saint Marc, Fondé de pouvoir, soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres du conseil.

1 - Adoption de l'ordre du jour, et désignation d'un secrétaire.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

2 - Adoption du compte rendu du C.A du 18 mars 2014

Des modifications sont demandées par un membre du corps professoral. Mme le Proviseur accepte de faire ces changements. Les nouvelles propositions, ci-dessous, sont soumises au vote.

⇒ page 2 (dernier paragraphe) : "Un enseignant prend la parole, remercie Mme Le Proviseur du travail réalisé et précise que le fond **du problème n'est pas seulement d'ordre humain**. En effet, l'établissement serait privé d'une deuxième langue vivante si l'espagnol disparaissait **et donc serait amputé d'une partie de son recrutement**".

⇒ page 3 (premier paragraphe) : "Un enseignant intervient en demandant un éclaircissement sur le contenu du T.R.M. (Tableau de Répartition des Moyens) : **Comment se fait-il que le nombre d'heures attribué à l'enseignement général ait baissé alors que la D.G.H. a légèrement augmenté ?**.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

3 - Le Compte Financier.

Après avoir rapidement évoqué le principe de l'annualité, qui en droit budgétaire impose la nécessité de rendre compte de l'exécution budgétaire de l'année civile donc de présenter le compte financier, Mme le Proviseur donne la parole à Mme Boronat, Gestionnaire de l'établissement.

Mme la Gestionnaire remercie sa collaboratrice ainsi que M. l'Agent Comptable pour leur aide précieuse dans ce travail ; elle commente ensuite un « guide » qui sert de base au compte rendu d'exécution et qui est enrichi par de nombreuses annexes.

Mme la Gestionnaire met l'accent sur le fait que si l'établissement présente un déficit de 17686,08€, la réalité est différente car si l'on tient compte des dépenses effectuées par le prélèvement sur réserves, le résultat du service général présente un excédent de 835,77€.

Le service spécial « restauration et internat » est quant à lui bien déficitaire, à hauteur de 7740,42€ (et en très forte progression par rapport à 2012 !)

A l'interrogation d'un membre du conseil sur cette situation Mme la Gestionnaire explique qu'en raison de la diminution en cours d'année de demi-pensionnaires et de quelques internes, les recettes ont été moindres mais la consommation est la même d'autant que le lycée fait l'effort d'apporter des produits frais (viande poisson légumes) pour tous ainsi qu'un goûter aux internes.

Les tarifs des fournisseurs augmentant, les frais de port aussi tout comme le prélèvement du FARPI, la part laissée à l'assiette se réduit !

La comparaison des budgets 2012-2013 amène quelques remarques :

- Moins de dépenses en Taxe d'Apprentissage en 2013 et moins de remboursement de stage aux élèves.
- Moins de ressources spécifiques avec la fin du partenariat avec IFRIA et du dispositif CUI

➤ Des subventions d'équipement du Conseil Régional moins importantes et surtout concernant du petit matériel pour le service général.

Mme la Gestionnaire invite les membres à examiner les annexes distribuées qui détaillent par service et par domaine les dépenses et recettes des budgets 2012 et 2013.

Pour le service A.P : si l'on constate une baisse des dépenses sur certains postes (entretien, réparation..) cela vient de l'anticipation pour la mise en sécurité du parc de machines.

Les postes sensibles restant les fournitures et la reprographie ainsi que les crédits pédagogiques pour la filière ossature bois.

Les recettes sont alimentées pour 24% par la subvention de fonctionnement, 17% par la T.A auxquelles s'ajoutent les subventions d'Etat, les rentrées en baisse de la formation continue et d'IFRIA, celles des objets confectionnés ou de diverses actions d'élèves...

Pour le service ALO : on note une augmentation des dépenses de viabilisation qui représentent 90% de l'augmentation des dépenses du service ALO, (une fuite d'eau impacte lourdement le poste EAU), à celles liées à l'équipement des locaux (salle informatique, air comprimé en AT7..) et au téléphone.

Un débat s'engage sur la nécessité de réduire le coût de ce poste. Y a-t-il la possibilité de prendre un abonnement préférentiel comme pour les professionnels ou des abonnements individuels pour les AED par exemple ?

Cela n'est pas possible pour un EPLE. Mme la Gestionnaire explique qu'une étude est en cours sur la plate forme des marchés du CRA afin de dénoncer le contrat avec SFR.

A l'analyse de l'annexe C qui met un zoom sur les postes principaux de dépenses, un enseignant demande s'il est possible de transférer sur une autre discipline des crédits pédagogiques non utilisés. La réponse est oui.

Pour l'annexe D, Mme la gestionnaire explique que la hausse des dépenses des produits d'entretien est due à la nécessité de se mettre aux normes et à la volonté d'éviter le gaspillage. Elle salue au passage le travail des métalliers pour éviter la destruction par les élèves des dérouleurs de papier et du savon liquide !

L'annexe E fait état des prélèvements sur réserve et ne suscite aucune remarque spéciale tout comme l'annexe F qui présente les opérations en capital, les principales ressources étant les subventions du CRA et la T.A.

Mme la Gestionnaire conclut son exposé par un récapitulatif des projets culturels (annexe G) qui sont aussi en grande partie financés par le Conseil Régional et de moins en moins par l'Etat.

M. Bonjeovannie poursuit la présentation en expliquant les incidences de l'exercice de gestion sur le patrimoine de l'établissement constitué de la subvention d'équipement et des réserves. Les réserves résultants de la différence entre les recettes et les dépenses.

Avec la réforme du cadre budgétaire, on intègre désormais dans la présentation du compte financier l'état des stocks dans le fonds de roulement.

L'analyse du résultat, présenté dans un document remis aux membres du CA, montre que l'établissement est en situation d'IAF (insuffisance d'autofinancement).

La variation du fonds de roulement entre la fin de l'exercice 2012 et celui de 2013 étant de - 26864,75€.

La part mobilisable du fonds de roulement, c'est-à-dire les fonds disponibles qui ne comprennent pas la valeur des stocks, est donc de 62338,90€.

Le bilan fait apparaître que le lycée a 43 jours de trésorerie disponible, le besoin en fonds de roulement étant positif.

Cependant, la part mobilisable du fonds de roulement est réduite à 37579,90€, déduction faite des stocks et du besoin en fonds de roulement.

L'analyse des créances à l'égard des familles, malgré la hausse entre 2012 et 2013 des fonds sociaux lycéens, montre une forte augmentation des créances contentieuses.

Un débat s'engage sur les moyens à mettre en œuvre pour réduire ces créances (qui représentent 10% de non recouvrement) :

- Mensualisation des factures ? : difficile car le logiciel du service comptable est inadapté
 - Le recours à une plate forme de recouvrement après l'échec de l'intervention d'un huissier ?
- Cela doit se faire par un service agréé.

Il faut souligner que si environ un tiers de nos élèves sont boursiers, la part des bourses nationales a diminué, nombre de familles ne retournant pas le dossier !

La représentante des parents d'élèves demande à ce qu'une information puisse être faite aux parents lors de la bourse des livres. Mme le Proviseur approuve la démarche.

L'évolution de la trésorerie 2013 et sa comparaison avec 2012 démontre la difficulté, à certaines périodes précédant le versement de la subvention de fonctionnement, pour payer les fournisseurs. Ceci s'ajoutant aux difficultés de recouvrement des prestations des familles.

L'évolution du patrimoine, compte tenu des amortissements, est positive, la valeur du patrimoine se maintenant.

L'évolution de la structure des réserves est présentée pour information dans les trois services ; le C.A du Compte Financier 2012 (précédant l'entrée dans la RCBC) ayant accepté le principe d'un seul fonds de roulement à disposition de l'ordonnateur pour proposer au C.A les projets de l'établissement.

Deux votes sont soumis aux membres du C.A. (1 membre s'étant absenté provisoirement) :

L'adoption générale du Compte Financier :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

L'affectation des résultats sur le compte de réserves :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

4 - Sortie d'Inventaire.

Il a été nécessaire de mettre en fiche sur un logiciel (Egimmo) l'inventaire en remontant à plusieurs décennies, d'où un travail laborieux sur le terrain.

Vote pour l'autorisation de sortie :

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

5 - Conventions :

Une convention avec la mairie de Langon pour l'utilisation du terrain synthétique de rugby est soumise au vote :

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Une convention pour la fabrication de bancs pour l'école maternelle de Loupiac est soumise au vote :

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

6 - Admission en non valeur

Cela concerne des créances anciennes à hauteur de 4604,64€.

En raison de la confidentialité aucun document n'est fourni.

Mme la gestionnaire explique que lorsque l'huissier n'est pas arrivé au bout de la procédure, il retourne le dossier car cela revient plus cher d'aller plus loin dans la procédure.

Cette procédure dégage la responsabilité financière du comptable, du moins tant que les familles sont insolvables.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

7 - Prélèvement sur réserve

Cela ne sera pas nécessaire car il reste de la Taxe d'Apprentissage pour prendre en charge l'achat d'une table de manipulation.

Cet achat est urgent car la société Langlois, sur intervention d'un enseignant, a accepté de maintenir le devis avant l'augmentation de 500 € prévue sur le nouveau catalogue..

8 - Forfait prêt camion

Le lycée prête fréquemment son minibus pour transporter des élèves aux établissements voisins (lycée général, collèges).

Pour permettre une gestion saine de l'entretien, un forfait de 50€ par sortie est proposé de même qu'une caution et la prise en charge d'une assurance tout risque par l'emprunteur.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses :

Une réponse est donnée à la demande d'une AED lors du précédent conseil d'administration pour la gratuité du repas du soir et du petit déjeuner pour les assistants d'éducation qui assurent les nuitées.

Mme le Proviseur et Mme la Gestionnaire s'accordent pour « offrir » le petit déjeuner mais souhaitent auparavant l'aval des services du Rectorat et de la Région.

La séance se termine à 20h15.